1 – Christ n'est pas encore assis sur le trône de David – Méditation sur 2 Samuel 23:1-5

Nous avons quelques observations générales à présenter, avant d'entrer dans le sujet qui doit nous occuper.

« David, fils d'Isaï, l'homme qui a été haut élevé, l'oint du Dieu de Jacob, qui compose les doux cantiques d'Israël, dit : L'Esprit de l'Éternel parle par moi, et sa parole est sur ma langue. »

Je ne doute pas que, pendant longtemps, plusieurs d'entre nous n'aient considéré la Parole de Dieu simplement comme nous enseignant la voie du salut, nous fournissant des directions de conduite et mettant devant nos yeux les bénédictions personnelles que nous pouvions avoir à attendre. Mais elle dit bien plus que cela : elle exprime *les pensées de Dieu à l'égard de toutes* choses ; surtout à l'égard de ces choses qui nous intéressent le plus ; et par là même elle nous fait voir le contraste qui existe entre les pensées de Dieu et les pensées de l'homme. L'instruction que nous en retirons est pratique : elle étend nos pensées, les rectifie et nous fait mieux connaître notre Dieu.

Nos pensées n'étant pas du tout les pensées de Dieu, il est de la plus grande importance pour nous de posséder la révélation des pensées de Dieu sur toutes choses, et c'est là ce que renferment les Écritures.

Rappelons-nous que Dieu a ses pensées sur l'Église, sur Israël, sur les nations, sur la création, et que ces pensées nous sont révélées dans l'Écriture. Cela nous aidera à en apprécier la valeur et l'étendue.

Mais Dieu nous a révélé ses pensées par le moyen d'hommes, qui pouvaient dire : « L'ESPRIT DE L'ÉTERNEL parle par MOI et SA parole est sur MA langue. » Ceci est fort important, comme se rattachant à l'inspiration de l'Écriture ; car si elle est la Parole de Dieu, si la plume de David a exprimé la pensée de Dieu, alors nous avons grandement raison d'y prendre garde de plus près.

Veillons sur nous-mêmes, de peur d'y venir chercher de quoi confirmer *nos* pensées, au lieu d'y puiser les pensées *de Dieu.* Cette vigilance nous maintiendra sous une salutaire discipline, car notre esprit sera gardé dans une dépendance immédiate de la Parole de Dieu. Nous serons dans la position bénie de celui qui avait appris à dire : « Parle, Seigneur, car ton serviteur écoute. » Si, dans la Parole, nous rencontrons souvent des choses que nous ne comprenons pas, notre affaire n'en est pas moins de nous y soumettre. Il nous est bon d'avoir à dire : Je ne comprends pas ceci. Non pas que l'ignorance à cet égard soit à justifier ou à désirer : mais le sentiment et l'aveu de cette ignorance, tout en ne nous empêchant pas de recevoir comme vraie la portion de la Parole que nous ne comprenons pas, contribue à nous tenir dans une position humble à la fois et droite.

C'est donc à la Parole de Dieu à nous régler, et non point à nous à régler la Parole. Mais c'est peut-être une des choses les plus difficiles, que d'amener *toute pensée* captive et soumise *aux pensées* révélées *de Dieu.*

Je vous supplie donc de recevoir la Parole de Dieu comme révélant en détail les pensées de Dieu relativement à toutes choses ; car ainsi non seulement vos propres pensées seront sous une discipline des plus salutaires, mais encore vous aurez les pensées de Dieu lui-même, quant aux choses qui peuvent occuper plus particulièrement les esprits des hommes, dans quelque circonstance qu'ils se trouvent.

Rappelons-nous que Dieu n'a jamais laissé tomber une seule de ses paroles. Combien de paroles nous prodiguons inutilement, souvent même quand nous nous occupons de la Révélation de Dieu. « Si quelqu'un ne bronche pas en parole, c'est un homme parfait » (Jacq. 3). Mais toute parole du Seigneur est précieuse. – « Ce n'est pas de pain seulement que l'homme vivra, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » Dieu aura toujours soin de ses propres paroles et les accomplira infailliblement ; démontrant ainsi que « la Parole du Seigneur demeure éternellement. » Les pensées, les paroles des hommes passent ; celles de Dieu, jamais.

Le caractère distinctif de la Parole de Dieu, c'est qu'elle demeure la même, tandis que tout le reste change autour de nous. Aussi, lorsque l'Esprit de Dieu a voulu ranimer la lumière dans l'Église, il a toujours conduit les Chrétiens à une étude plus approfondie de la Parole. Toutes les fois qu'il y a eu un vrai renouvellement de vie, de nouvelles lumières ont été puisées dans la Parole, et ainsi sous l'enseignement et la direction du Saint Esprit, on a retrouvé une portion de la vérité révélée de Dieu ; et si, de nos jours, une telle action de l'Esprit se fait sentir, nous y aurons part en proportion de notre empressement à désirer, comme des enfants nouvellement nés, le lait pur de la Parole.

Après ces quelques observations, sur la nature et la valeur de l'Écriture en général, examinons ce que nous y trouvons relativement au trône de David, en rapport avec notre Seigneur Jésus Christ.

L'Ancien Testament, surtout, nous présente des exemples remarquables de l'infidélité de l'homme. Nous y voyons que, lorsque Dieu accordait une bénédiction, l'infidélité de l'homme se manifestait sous cette bénédiction ; mais que cette infidélité même donnait lieu à de nouvelles révélations de la bonté de Dieu, qui présentait à l'œil de la foi quelqu'un encore à venir, lequel seul devait être fidèle. Si l'homme manquait, Dieu soulevait un coin du voile pour laisser voir son dessein arrêté de procurer à l'homme une bénédiction sûre et efficace. C'est ce que

nous voyons d'une manière remarquable dans les deux livres de Samuel. Nous y lisons la déchéance de la sacrificature sous Éli à et c'est alors que Dieu parle de s'établir plus tard un sacrificateur assuré (1 Samuel 2). De même à l'égard du roi. Le peuple voulait un roi, et il le choisit. Dieu avertit les Israélites des maux que ce choix selon leur volonté attirerait sur eux. Néanmoins ils répondent : Non ; mais il y aura un roi sur nous (1 Samuel 8:11-20). Bientôt après Dieu envoie un messager à Saül, leur roi, pour lui reprocher sa désobéissance, et lui annoncer en même temps qu'il va lui ôter le royaume pour le donner à un homme selon son cœur.

Nous voyons les mêmes choses dans l'histoire de David lui-même. Dieu lui promet un fils, lequel, dit-il, lui bâtirait une maison, et avec lequel Il traiterait une alliance éternelle, bien établie et assurée. Bientôt après nous voyons aussi que Salomon ne réalise pas l'attente de David ; qu'il y manque au contraire par infidélité ; mais le témoignage prophétique au sujet de la maison de David, continue à travers les siècles, tellement que, dans le chapitre 9 d'Ésaïe, 300 ans après Salomon, la stabilité de la famille de David est encore l'objet de la prophétie. David avait dit : « Il n'en est pas ainsi de ma maison devant Dieu. »

Salomon, son fils, pouvait le dire à plus forte raison encore. Aussi la prophétie continue à nous conduire en avant en nous montrant Emmanuel, comme celui en qui seul les espérances de David devaient être accomplies, et les promesses de Dieu à la maison de David rendues stables.

Tenons donc nos pensées dans le courant des pensées de Dieu. Suivons le fil de ses conseils, tels qu'ils nous sont révélés : de cette manière nous pourrons suivre la trace de cette lampe prophétique, qui brille, il est vrai, dans le lieu obscur de l'infidélité de l'homme, mais qui nous conduit en avant jusqu'à Celui qui, au matin sans nuages, justifiera et réalisera chacune des promesses de Dieu. Ainsi, nous pouvons avancer pas à pas depuis le chapitre 23 du 2e livre de Samuel jusqu'à l'Apocalypse elle-même, et montrer que ni l'espérance de David, ni la promesse de Dieu n'ont eu leur accomplissement ; que la naissance d'Emmanuel lui-même ne l'était pas encore ; car bien que cette naissance fût le signe donné à la maison de David, pour l'assurer que toutes les promesses faites à cette maison s'accompliraient infailliblement (És. 7), les Juifs n'en ont pas moins rejeté ce signe et ils demeurent une race adultère et méchante. Il nous faut donc encore regarder en avant pour l'accomplissement des espérances de David renfermées dans ce passage. L'état de ruine prolongé de la maison de David, depuis que ces paroles furent écrites, ne peut, en aucune manière, annuler l'accomplissement de l'espérance dont Dieu avait rempli le cœur du Psalmiste, et qu'il lui apprenait à nourrir et à exprimer. Le trône de David doit donc encore être occupé par quelqu'un de sa maison, et quelqu'un que l'on puisse appeler : Le juste dominateur des hommes, le dominateur en la crainte de Dieu.

– Dans Ésaïe 9, il est dit : « L'enfant nous est né, le Fils nous a été donné, et l'empire sera posé sur son épaule, et on appellera son nom l'Admirable, le Conseiller, le Fort et le Puissant, le Père d'Éternité, le Prince de Paix.-Paix.Paix.Paix.Paix.Paix.Paix.Paix. Il n'y aura point de fin à l'accroissement de l'empire et à la prospérité sur le TRÔNE DE DAVID et *sur son règne, pour l'affermir et l'établir en jugement et en justice, dès maintenant et à jamais ;* la jalousie de l'Éternel des armées fera cela. » Maintenant je me propose de vous montrer que la jalousie de l'Éternel des armées n'a jamais encore accompli cela. Cela n'a pas encore eu lieu – ce Fils n'a jamais encore été assis sur le trône de David ; et ainsi nous savons que, jusqu'à ce qu'Il vienne prendre possession de ce trône, la bénédiction promise à toute la terre, à Israël d'abord et ensuite aux nations, cette bénédiction ne peut avoir lieu. Non, avant le règne personnel de Celui qui est à la fois le Fils de David et le Seigneur de David, cette bénédiction n'existera pas.

Dans Ésaïe 55, il est de nouveau fait allusion à ces promesses : « Je traiterai avec vous une alliance éternelle, savoir les gratuités immuables promises à David. » Puis l'Éternel continue en disant : « Voici, je l'ai donné pour être témoin aux peuples, par être conducteur, et pour donner des commandements aux peuples. – Or le chapitre 13 des Actes nous apprend que ces saintes grâces de David qui sont assurées, ne lui ont *pas été accordées par la naissance d'Emmanuel,* mais qu'elles devaient lui être accordées par Emmanuel *ressuscité* (Act. 13:34). C'est donc en Jésus, et par Jésus ressuscité, que les promesses faites à la maison de David doivent être accomplies. Pour vous en convaincre, veuillez comparer soigneusement les deux passages que nous venons de rappeler et qui établissent si clairement cette vérité.

Lisons maintenant dans Jérémie 22 et 23. À la fin du chapitre 22, il est parlé de l'avant-dernier des descendants de David, qui ait occupé son trône. Voici ce qui est dit de lui : « Ce personnage Conia, serait-ce une idole méprisée et rompue ? serait-ce un vaisseau qui n'a rien d'aimable ? Pourquoi ont-ils été jetés là, lui et sa postérité, jetés, dis-je, en un pays qu'ils ne connaissent point ? O terre ! terre ! terre ! écoute la parole de l'Éternel. Ainsi a dit l'Éternel : « *Écrivez que ce personnage-là, est privé d'enfants ; que c'est un homme qui ne prospérera point pendant ses jours, et que même il n'y aura point d'homme de sa postérité qui prospère, et qui soit assis sur le trône de David, ni qui domine plus en Juda* [1]. » Ici nous voyons la déchéance de la maison de David, et l'interruption de la succession au trône de David.

Mais au chapitre 23:5, nous lisons : « Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que *je susciterai* à David un *germe juste, et il régnera comme roi ; il prospérera, et il exercera le jugement et la justice sur la terre.* En ses jours, *Juda sera sauvé, et Israël habitera en assurance* ; et c'est ici le nom duquel on l'appellera : « l'Éternel notre justice. » (Voir aussi 33:15-26).

[1] Voir un passage analogue Jérémie 36:30.

En comparant ces deux passages, on voit d'un coup d'œil la ruine et l'espérance de la maison de David. Le temps d'un gouvernement en justice sur la terre, temps après lequel David soupirait, bien qu'il ne l'ait pas vu, est encore à venir, et il viendra lorsque le Roi, ici annonce, sera assis sur le trône de David. Il n'y a jamais eu encore un règne de justice et de paix sur la terre, par la raison qu'il n'y a jamais eu encore, sur le trône de David, quelqu'un qui fût intrinsèquement et parfaitement juste. Mais ce trône sera un jour occupé par un tel Roi, « et en ces jours-là, Juda sera sauvé, et Israël habitera en assurance » ; et le gouvernement de ce Roi sera une bénédiction pour toute la terre.

Maintenant, je le sais, pour la joie de nos cœurs, nous pouvons appeler Jésus « notre justice. » Il nous a été fait « de la part de Dieu, sagesse, *justice,* sanctification et rédemption », afin que, comme il est écrit, « celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur (1 Cor. 1). « C'est là, sans aucun doute, le partage actuel des saints de Dieu. Mais il n'en demeure pas moins vrai que l'œuvre qui concerne le trône de David attend encore son accomplissement, car Juda et Israël ne sont pas sauvés. Ils sont encore le peuple dispersé, en dérision et en moquerie ; ils ne connaissent pas encore les miséricordes du Dieu Rédempteur ; ils ne peuvent pas encore dire : « L'Éternel est vivant, qui a fait remonter, et qui a ramené la postérité de la maison d'Israël, du pays qui est vers l'Aquilon » (v.8). Mais ils le diront lorsque le Seigneur Jésus sera assis sur le trône de David, tel qu'il sera connu d'eux, ainsi qu'il est connu de nous maintenant, comme l'Éternel leur justice.

Il est vrai que plusieurs choses, dans les pages prophétiques, sont, en un sens, applicables actuellement à ceux qui croient au Seigneur Jésus Christ, et bienheureux sommes-nous qu'il en soit ainsi ; nous ne céderions pas volontiers « le Seigneur notre justice ». Cependant, je vois une grande importance à protester que ce témoignage prophétique n'a pas encore eu son accomplissement. Il y va de la fidélité de Dieu, il y va de l'inspiration de l'Écriture ; nous devons, par conséquent, maintenir fermement cette vérité, que *les promesses faites à la maison de David, Dieu les accomplira certainement*. Nous sommes *actuellement* unis à Christ, (et il est fort à propos de proclamer que c'est là la portion de tous ceux qui croient) et nous avons communion actuellement avec Celui « en qui sont toutes les promesses de Dieu » ; mais cela n'annule pas les promesses positives de Dieu à David, qui n'ont jamais été accomplies. Elles ne l'ont pas été à la naissance d'Emmanuel, ainsi que nous l'avons vu, puisqu'elles sont mentionnées comme encore à venir, après la mort et la résurrection de Jésus ; elles ne le sont pas maintenant, c'est ce que nous savons aussi, car jusqu'à ce jour Juda et Israël n'habitent pas en assurance, et le trône de David est encore vacant.

Passons à Ézéchiel 37 ; nous y lisons : « Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel ; Voici, je vais prendre les enfants d'Israël entre les nations parmi lesquelles ils sont allés ; je les rassemblerai de toutes parts, et je les ferai rentrer en leur terre. Et je ferai qu'ils seront une *seule nation dans le pays, sur les montagnes d'Israël, et eux tous n'auront qu'un Roi, pour leur Roi, ils ne seront plus deux nations, et ils ne seront plus divisés eu deux royaumes…, Et David, mon serviteur, sera leur roi, et ils auront tous un seul pasteur… Et ils habiteront au pays que j'ai donné à Jacob, mon serviteur, dans lequel vos pères ont habité ; ils y habiteront à jamais… Et David, mon serviteur, sera leur prince à jamais* » (lisez depuis le v. 18 jusqu'à la fin).

Ici encore il est fait allusion à ces gratuités dont David parlait par le Saint Esprit dans 2 Sam. 23. Eh bien, ces choses sont-elles accomplies ? Voyons-nous ce peuple former « une seule nation ? » Dieu les a-t-il déjà rassemblés dans leur pays ? Y sont-ils maintenant obéissants, marchant dans les statuts de l'Éternel ? Le Fils de David règne-t-il sur eux ? Nous savons qu'il n'en est pas ainsi actuellement ; il suffit d'ouvrir les yeux pour nous en convaincre. Nous pouvons donc marquer du doigt cette prophétie, et dire : cela n'a jamais encore été accompli ; ainsi donc l'espérance de David, telle qu'il l'exprimait dans 2 Sam. 23, attend encore sa réalisation. Et je le répète, la vérité de Dieu, l'inspiration de l'Écriture sont, à la fois, compromises par une explication dite spirituelle d'un passage aussi clair que celui-ci ; l'expliquer ainsi, c'est, en quelque sorte, vouloir le retrancher de la Parole, parce que, par la grâce de Dieu, nous avons déjà part aux bénédictions accomplies en Christ. Encore une fois, ceci est vrai, sans doute, mais il reste tout aussi vrai que les promesses faites à David demeurent non accomplies, et qu'elles ne le seront que lorsqu'Israël sera béni dans sa terre sous le règne personnel d'Emmanuel. Notre portion actuelle est sûre en tant qu'elle repose sur la fidélité de Dieu, fidélité qui est aussi le garant de l'accomplissement des bénédictions promises à la maison de David.

Ouvrons maintenant le Nouveau Testament. N'y lisons-nous pas dès la première ligne : « Jésus Christ, *fils de David,* fils d'Abraham ? » Ces mots nous montrent le droit direct de Jésus à l'héritage des promesses relatives au trône de David. Les gratuités assurées de David lui venaient de droit, comme son héritage propre. Et de plus, il s'est montré digne de les recevoir, de les conserver et de les administrer. La maison de David est dans un état de ruine et de confusion, selon la sentence prononcée sur Conia, lors de la naissance de ce descendant de David. Mais Emmanuel s'est montré intrinsèquement et parfaitement juste ; admirablement qualifié pour cela, il avait tout droit à rebâtir la maison de David et à établir le trône de David en justice et en paix. Mais nous le savons : pendant sa vie sur la terre, il ne s'est jamais assis sur le trône de David. Dans « la belle confession qu'il fit devant Ponce-Pilate », il déclara bien qu'il était roi, mais ce fut en montrant sa venue subséquente en gloire, comme le temps où on le verrait prendre en main sa souveraineté.

Il triomphait alors par sa patience et son humiliation, bien que, par sa naissance, il fût le fils de David, et en lui-même le Fils de Dieu. Mais le jour vient où il reparaîtra revêtu de majesté et de puissance ; et alors entre ses gloires diverses, il aura celle de s'asseoir et de régner sur le trône de David son père.

Vous vous souvenez aussi de la promesse si positive faite par l'ange à Marie, que son Fils s'assiérait sur le trône de David. Répétons-la : Le Seigneur Dieu lui donnera *le trône de David son père,* et il régnera sur la maison de Jacob, etc. (Luc 1:32). Dieu s'est donc positivement engagé à réaliser, en Jésus, les espérances de la maison de David. Marie crut cette parole, elle en espéra l'accomplissement ; et sa foi et son espérance doivent être justifiées. C'est ainsi que Dieu, dans sa grâce, nous donne l'assurance de son immuable fidélité pour l'accomplissement de ce qu'il promet. Notre espérance peut être longtemps différée, toutefois reposant sur Dieu, elle doit être ferme et assurée.

Je passe à deux autres témoignages d'une importance particulière, qui se trouvent dans le livre des Actes des Apôtres. Dans le premier chapitre, nous voyons que l'établissement du royaume d'Israël, selon les prophéties que nous en avons examinées, était encore l'objet des espérances des disciples, et le Seigneur, bien loin de les combattre, confirme implicitement ces espérances. Mais dans le second chapitre, Pierre montre que la séance de Christ sur le trône de David était encore à venir. Ceci est des plus importants quant au sujet que nous traitons, car ces choses se passent après la mort et la résurrection de Christ, et après que des bénédictions spirituelles avaient été accordées par Christ glorifié, au moyen du Saint Esprit. Cela ayant eu lieu, Pierre n'en rend pas moins ce témoignage : « Mes frères, je puis vous dire avec liberté à l'égard du patriarche David, qu'il est mort, et qu'il a été enterré, et que son sépulcre est au milieu de nous jusqu'à ce jour. Étant donc prophète, et sachant que Dieu lui avait promis avec serment que, du fruit de ses reins, il *susciterait* selon la chair, *le Christ,* pour le *placer* SUR SON TRÔNE ; voyant d'avance cela, il a dit touchant la résurrection de Christ », etc. Ce passage nous montre évidemment Jésus comme l'héritier légitime du trône de David, d'une part, tandis que de l'autre, il nous fait voir que la possession qu'il doit prendre de ce trône était encore un objet d'espérance et, par conséquent, de témoignage. Le rassemblement de l'Église par la puissance du Saint Esprit ne résultait donc pas de ce que Christ avait pris possession du trône de David ; mais comme Pierre le montre immédiatement après, il était la conséquence de l'exaltation de Christ à la droite de Dieu, comme Seigneur de David. Israël devait être convaincu que Christ était *déjà* assis sur le trône de Dieu, selon les paroles de David lui-même : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour marchepied de tes pieds » (v.32-36) ; mais quant au trône de David, il *ne l'a pas encore.* Tel est le témoignage du Saint Esprit par la bouche de Pierre.

Hé bien ! n'en est-il pas absolument de même de nos jours ? Christ a-t-il pris possession du trône de David ? Pas plus assurément que dans le temps où Pierre parlait ainsi. En effet, nous savons bien que Jésus, couronné de gloire et d'honneur, est maintenant assis sur le trône de Dieu ; nous le connaissons comme notre grand Souverain Sacrificateur qui est entré dans les cieux ; nous le connaissons comme la source de la vie spirituelle, du pouvoir et de l'autorité ; nous savons que toutes choses sont sous sa puissance en tant que Dieu ; mais tout cela n'infirme nullement le fait que le trône de David est encore vacant. Assurément le trône de David n'est pas dans le ciel. Mais Christ y est, assis à la droite de la Majesté dans les lieux célestes, exerçant le pouvoir du trône de Dieu. Le trône de David est sur la terre ; et jamais, depuis les jours où Pierre a prononcé ces paroles, Christ n'a été sur la terre en personne ; jamais, par conséquent, il n'a pu s'asseoir sur le trône de la maison de David. Mais il doit s'y asseoir, car nous avons le témoignage positif du Saint Esprit, que c'était là un des objets qui devaient être accomplis par sa résurrection d'entre les morts.

J'ai déjà fait allusion au chapitre 13 des Actes. Il montre clairement que toutes les bénédictions spirituelles qu'Israël devait recevoir par le moyen de Christ, il ne devait pas les attendre de la naissance de Christ, mais qu'elles lui étaient assurées, comme au reste toute bénédiction, par la mort et la résurrection du Messie. Ces bénédictions, Israël ne les a pourtant point encore reçues.

Je pourrais m'appuyer, en outre, de passages de l'Épître aux Romains, de 2 Timothée, et d'autres encore, qui montrent la relation de Christ avec David, et les promesses de bénédiction qui lui sont faites pour Israël. Mais je passe là-dessus pour en venir à la dernière page de la Bible, où nous lisons : *Je suis la racine et la race de David*, et l'étoile resplendissante du matin (Apoc. 22:16),

Ici donc, tout à la fin des Écritures, le Seigneur parle encore de Lui-même, comme étant le Fils de David et le Seigneur de David, « la racine et la race de David. » Nouveau et dernier témoignage qui nous montre identifié avec la maison de David, ce Jésus, maintenant dans le ciel, où il attend le moment d'être investi de la royauté sur le trône de David.

Je désire que vous receviez comme un fait ce que j'ai dit en commençant de l'espérance de David, telle qu'elle est exprimée dans 2 Sam. 23 ; puisque, en en suivant la trace tout le long des Écritures, vous voyiez qu'elle n'est *pas encore accomplie,* et que, par conséquent, elle ne peut l'être que par le retour personnel du Seigneur Jésus Christ sur la terre. Les mots qui terminent la Révélation sont : « Je viens bientôt ; Amen ! oui, Seigneur Jésus ! viens. » Et quand il reviendra, il sera reconnu comme Fils de David. Alors aussi seront justifiées les paroles de David, dans 2 Samuel 23.

Mais examinons de plus près ces dernières paroles du doux chantre d'Israël. Je vois ici l'importance du gouvernement et son vrai caractère : « Le juste dominateur des hommes, le dominateur en la crainte de Dieu. » Le grand principe du bonheur est la soumission à Dieu. Le gouvernement est donc, en lui-même, une bénédiction de Dieu. Quel que soit l'abus que l'homme ait fait du pouvoir, il reste vrai que le gouvernement est une bénédiction positive de Dieu. Que cette bénédiction, comme les autres, ait été gâtée entre les mains de l'homme, cela n'en change pas le vrai caractère. Il nous importe d'avoir la pensée de Dieu à cet égard, afin d'être gardés du danger de mépriser une de ses ordonnances en bénédiction, parce qu'elle a été faussée et altérée par l'homme. Lorsque

la terre sera gouvernée et administrée par un dominateur juste et régnant dans la crainte de Dieu, alors seulement sera manifesté le bienfait du gouvernement. – Il sera comme la lumière du matin, quand le soleil se lève, du matin qui est sans nuages ; comme l'herbe qui sort de la terre, après la lumière du soleil, quand il parait après la pluie…

Non seulement les hommes abusent de cette ordonnance de Dieu, mais ils la méprisent. Ne dirait-on pas, à voir la condition de la société autour de nous, que les hommes s'imaginent qu'ils sauraient mieux régler les choses que Dieu ? Tout progresse d'une manière effrayante dans la carrière de la volonté propre. La subordination tombe graduellement dans le mépris. L'issue de tout cela est annoncée dans 2 Tim. 3:2 Pierre 2, et Jude. On voit là le terme auquel les rêves de l'homme après la liberté aboutiront rapidement. L'homme est impatient de tout joug ; il travaille à se débarrasser de tout frein, de toute règle, et la patiente grâce de Dieu lui fournit l'occasion de déployer en plein sa volonté. C'est là surtout l'histoire de l'homme dans la dispensation actuelle : la volonté humaine arrivant à l'apogée de ses prétentions, pendant le long support de Dieu. La fin en sera un mépris ouvert pour la royauté de Jésus, et une réjection blasphématoire de Dieu. Or si l'autorité de Dieu et la royauté de Jésus sont méprisées, il est aisé de comprendre que toutes les dignités inférieures le seront aussi (voyez Jude).

Néanmoins, nous le répétons, il demeure vrai que le gouvernement est une précieuse ordonnance de Dieu, comme cela sera reconnu un jour. Car lorsque le Seigneur viendra, il abaissera ce trône d'iniquité que la propre volonté de l'homme aura élevé, et établira son trône en justice et en vérité. L'empire sera posé sur son épaule. Alors l'ordonnance de Dieu quant au gouvernement sera justifiée ; alors aura lieu le règne de justice et de paix (voir Psaume 72).

Demandons-nous maintenant à nous-mêmes si nous reconnaissons la seigneurie de Jésus, si nous le confessons comme notre Seigneur ? Connaissons-nous la joie de faire maintenant partie de son peuple ? Pensez-vous quelquefois et avec délices, que ce qui est écrit dans le chapitre 2 de l'Épître aux Philippiens va se réaliser, savoir que *tout* genou se ploiera au nom de Jésus et que *toute* langue confessera que Jésus Christ est le Seigneur ? L'idée que vous vous faites d'un gouvernement parfait est-elle celle-ci, c'est que, pour y arriver, il faut que Jésus prenne tout gouvernement entre ses mains ? Les paroles de 2 Sam. 23 sont bien solennelles. Regardez-les comme *un fait*, et soumettez-vous aux faits de la Parole de Dieu. Un gouvernement parfait sera établi sur cette terre, et ce gouvernement parfait aura lieu par Celui que Dieu a ressuscité d'entre les morts, et que Dieu ramènera en son temps pour prendre et exercer sa domination.

Les saints régneront avec Lui dans ce jour de gloire. Ils seront ou ressuscités d'entre les morts ou transmués, et ils participeront à l'honneur et à l'exaltation de leur Seigneur. Telle est notre bienheureuse espérance. Nous sommes dès à présent les enfants de Dieu et les cohéritiers de Christ mais alors nous brillerons dans la gloire. Or si aujourd'hui nous ne reconnaissons pas réellement et d'une manière pratique, la seigneurie de Jésus, comment pourrions-nous avoir *espérance* pour ce jour-là ? Tout ce qui n'est pas fait en obéissance au Seigneur Jésus Christ est péché. Il n'est pas question du droit que je puis croire avoir de faire ceci ou de ne pas faire cela ; mais mon devoir, en toutes choses, est d'obéir au Seigneur Jésus Christ. Nous sommes affranchis afin de le servir ; et ce sont ceux qui le confessent et qui Lui obéissent maintenant, qui régneront alors avec Lui.

« Le juste Dominateur des hommes. » Jésus n'est-il pas le seul être qui soit juste en Lui-même ? Y en a-t-il donc un autre qui puisse être ce juste Dominateur ? Veut-on lui dérober ce titre ? N'est-ce pas là un des fleurons de sa couronne ?

« Dominateur en la crainte de Dieu. » Ces paroles marquent parfaitement le caractère de la dispensation à venir. Ce sera la réalisation de la grande vérité du gouvernement responsable. Le Seigneur Jésus, comme Fils de David, prend possession de son trône en la crainte de Dieu ; c'est on gouvernement délégué, dont il exerce la puissance dans la crainte de l'Éternel.

Voilà les deux grands traits du Roi selon Dieu, parfait en Lui-même et cependant gouvernant dans la crainte de Dieu. Nous pouvons rencontrer des imitations, des reflets de ces pensées de Dieu dans les plans actuels des hommes, mais toutes leurs théories manqueront, tandis que le dessein de Dieu s'accomplira infailliblement.

Est-ce là tout notre désir ? S'il en est ainsi, aucune autre chose ne nous satisfera. Les hommes pourront faire autour de nous des efforts pour procurer l'ordre, l'abondance, la paix ; si nous désirons ce que Dieu s'est proposé, nous serons convaincus de la futilité de ces efforts. Cette conviction nous tiendra éloignés de la recherche des places dans les gouvernements de la terre. Elle nous mettra dans une position à part et selon les pensées de Dieu, et nous y fera trouver paix, force et espérance.

Je vous prie donc d'examiner avec soin si les portions des Écritures que j'ai citées ne prouvent pas clairement, que le Seigneur Jésus Christ ne s'est jamais encore assis sur le trône de David – qu'il doit y monter – et que, par conséquent, il doit revenir en personne sur cette terre, avant que le règne de justice et de paix puisse y être établi. Recherchez aussi dans la Parole, quelles sont les conséquences nécessaires de ces faits. Cela ouvrira un vaste champ à vos méditations, dans lequel vous vous trouverez en communion avec les pensées de Dieu. Et puissiez-vous dire aussi : « Il est tout mon salut et tout mon désir ! »

Le témoignage des disciples, vol. 1, p. 111